

# Commune de Brebotte

## Liberté, Egalité, Fraternité

### Cérémonie des vœux du 12 janvier 2018 – Pose de la première poutre

Après avoir présenté au nom de l'équipe municipale ses vœux, le maire de Brebotte a précisé aux habitants les travaux effectués dans la commune au cours de l'année 2017, leurs coûts financiers et les aides obtenues. Il présenta ensuite les projets lancés pour 2018. Le maire a ensuite proposé la parole à Mme Chitry-Clerc vice-présidente du Conseil départemental qui a expliqué les partenariats avec les communes, les aides apportées au spectacle historique et au musée ainsi que la fibre Internet qui arrive. Mme Mougin, Conseillère Départementale a évoqué le lien social, les activités culturelles et les actions des bénévoles sur le territoire de la Commune. M Rayot Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes a annoncé le démarrage du pôle d'excellence touristique qui remplace le café du canal pour lequel il prévoit une inauguration en début du 2ème semestre 2018. Il a dit quelques mots sur la création souhaitable d'un conservatoire de musique dans les communes du Sud Territoire. Un rappel sur les obligations de la communauté de Communes en matière d'assainissement a été fait. Après une présentation des nouveaux habitants présents, le maire proposa de se retrouver autour du verre de l'amitié où les conversations se nouèrent de manières conviviales.



Mme CHITRY CLERC lors de la cérémonie des vœux



Les élus départementaux et régionaux lors de la réunion qui a suivi la pose de la première poutre par le président de la CCST

Le compte rendu complet de cette réunion du 19 décembre 2017 est consultable au panneau d'affichage de la mairie

**Le secrétariat de mairie est ouvert**  
le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h  
Tel : 03 84 23 30 61

# Les travaux réalisés en 2017

Sept investissements financés par le budget communal pour **32 463 €** :

- 1) Travaux eaux pluviales rue du Combal : **2 676 €**
- 2) Chaudière mairie et tubage cheminée : **2 814 €**
- 3) Installation électrique de l'école : **3 441 €**
- 4) Sanitaire handicapé Musée communal : **2 039 €**



*Du travail de professionnel réalisé en totalité par des bénévoles élus.*

5) 2<sup>ème</sup> phase lampadaires led : **3 674 €**  
Une nouvelle tranche d'installation de sept lampadaires basse consommation led a été réalisée **grâce à des fonds européens** dans le cadre d'un projet porté par la communauté de communes.



6) Achat d'un hectare de terrain d'intérêt communal + Echange de terrain près de la mairie : **12 193 €**

7) Déviation de eaux de ruissellement en direction du bois défendu : **5 626 €**

Aqueduc chemin de l'église / Hauts poiriers.  
L'entreprise Stehlin a réalisé ces travaux qui permettront aux eaux de ruissellement des parcelles du lieu-dit « derrière l'église », d'être redirigées en direction du « Bois Défendu » plutôt que vers le centre du village. Le but : soulager le centre du village situé en « plan prévention risque inondation ».



*Création d'un conduit dirigeant les eaux côté Bretagne*



*Nouvelle traversée des eaux de pluie et nouveau regard*

**Vous l'aurez compris, votre équipe municipale c'est :** un maire et des adjoints réunis tous les mardis depuis trois ans pour suivre les actions, une équipe proche des habitants, facilement joignable et disponible pour répondre à leurs demandes, des compétences au service du développement du village, des élus engagés qui savent faire entendre la voix des brebottais auprès de tous les élus et décideurs de notre belle région.

## Les travaux réalisés en 2017 (suite)

Remplacement des deux portes de la Mairie, pour **5736 €** sur lesquelles nous espérons une aide du fond handicap dans le cadre de la remise aux normes des bâtiments recevant du public.

Création d'un mur de soutènement rue de la fontaine pour **13 396 €** avec comme aides : 2 000 € du Conseil départemental, 2 232 € de l'Etat, 2233 € de récupération de TVA. Le solde de **6 930 €** reste à la charge de la commune.

Chantier de la place de la Mairie et chantier de la rue du lotissement du Moulin pour **54 118 €**. Ils ont reçu les aides suivantes: Communauté de Communes, 4 500 € + trois type d'aides de l'Etat pour un montant de 16 704 € + Amendes de police pour 6 000 € + TVA à récupérer 9020 € soit un solde de **17 894 €** restant à la charge de la commune.



*Un aménagement qui a pris en compte l'accès handicap.*

**La place Communale et plantation d'arbres.** L'entreprise Ungut a réalisé en novembre les travaux programmés en 2016. Un aménagement qui rend ce secteur plus agréable et fonctionnel. Cinq arbres décoratifs ont été plantés.



**D'avril 2014 à décembre 2017, votre équipe municipale a initié et participé à plus de soixante actions sur le territoire de la commune.**



*Un fleurissement remarquable pour ce lieu de mémoire et en général pour embellir notre commune.*



*Création d'une aire de retournement pour les camions poubelles.*

## Intervention de l'équipe municipale auprès des élus

Lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier dernier le Maire adressée aux habitants et aux élus :

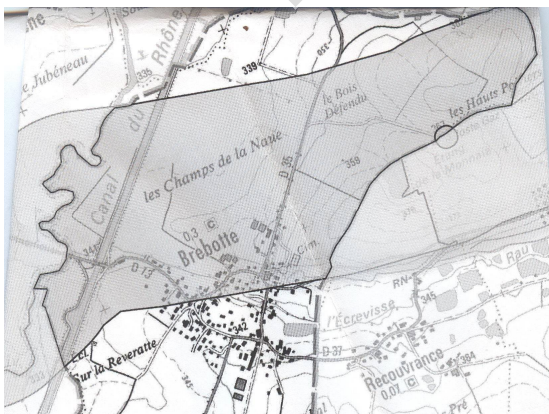
« Mme la vice-présidente du Conseil départemental, Mme la Conseillère Départementale, Mr le Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes. Mesdames, Messieurs, merci pour votre présence, je vous présente à tous les meilleurs vœux de l'équipe municipale pour l'année 2018. Je dois excuser Mr le Sénateur qui n'a pas pu se libérer pour cette cérémonie.

J'en profite pour saluer l'arrivée dans notre département de Mme Sophie Elizeon nommée Préfet récemment dans notre département.

Vous êtes dans une commune où l'optimisme est à l'ordre du jour, malgré les tracas de toutes sortes inhérents au fonctionnement d'une collectivité qui se doit d'être la continuité de l'Etat.

Le conseil municipal confronté régulièrement à divers aspects liés à la gestion communale qui sont les suivants :

- Comment peut-on donner de « l'air » à notre budget de fonctionnement ?
- Comment financer les investissements dont notre commune a besoin pour rester attractive ?
- Comment faire pour lutter contre la vitesse en agglomération et faire respecter les stops dans nos villages ?
- Comment faire pour insuffler « la notion d'intérêt général » dans une société très individualiste ?
- Les Communes ont besoin des associations qui sont des entités complémentaires qui concourent au dynamisme local.
- Peut-on conserver à notre commune le rôle qui était le sien à la création des communes vers 1792 ?



Plan de la zone de servitude de la conduite de gaz depuis un récent arrêté préfectoral



Christian RAYOT Président de la CCST glisse une copie de la convention dans la première poutre symbolique. Etaient présents, le Sénateur, le président du Conseil Départemental et un élu régional.

Tout bouge très vite, la commune de Brebotte a pris sa place dans la Communauté de Commune Sud Territoire, où en qualité de délégué communautaire je soutiens tous les efforts faits dans le domaine économique, industriel et touristique. Notre commune gère les compétences qui lui restent dont celle scolaire.

Actuellement la création d'un espace scolaire intercommunal est à l'étude, ce projet était bloqué par l'administration, « pour des problèmes de statuts » Ces difficultés semblent maintenant derrière nous. Les choses devraient maintenant aller plus vite, les cinq communes étant en accord sur le principe. Nous remercions les responsables du syndicat de gestion du RPI qui n'ont pas ménagé leurs efforts dans tous les domaines scolaires. La question sera maintenant de trouver les aides techniques et financières.

Il paraît assez clair pour tout le monde qu'à moins de 70% d'aide ce projet sera difficilement supportable pour les finances des communes concernées.

La question reste : Qui peut nous aider ?

Nous sommes à Brebotte « au pays des traditions rurales » c'est pourquoi je prendrai une image symbolique pour parler de nos relations avec des services de l'Etat où nous sommes confrontés parfois à des agents animés par des comportements dignes du père fouettard, alors que nous attendons plutôt leur aide. Nous avons en effet deux problèmes à régler :

- . Le risque lié au Plan de Protection Risque inondation
- . La nouvelle servitude liée à la conduite de gaz qui est un handicap nouveau, sans compensation.

Notre commune est partie prenante dans le contrat de ruralité initié par la Communauté de Communes en 2016, nos projets sont étudiés dans ce cadre par les services de l'Etat et nous vous en remercions ».

# LES PROJETS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2018

## Programme d'actions utiles pour notre commune pour 2018

Pour 2018 les dossiers suivants ont été déposés pour solliciter des subventions :

- Chemin piétonnier entre la place de l'école, la mairie, la restauration et le plateau de sports
- La sécurisation des deux entrées du village aux Hauts Poiriers et au Cotais.
- Démolition du transformateur au centre du village, enfouissement des lignes électriques et remplacement des poteaux de départ des lignes aériennes.

Une étude est en cours pour établir un inventaire de 24 actions à prioriser de 2018 à 2026.



*Un chantier qui devrait être subventionné à 70%*

## LES PROJETS 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La commune de Brebotte sera aussi concernée en 2018 par trois projets portés par la Communauté de Communes du Sud Territoire :

- Le pôle d'excellence touristique de l'Auberge du Canal.
- Une école de musique Communautaire.
- Le lancement des études de l'assainissement regroupant les communes de Brebotte, Froidefontaine et Grosne. A ce sujet, l'équipe municipale a précisé, au travers d'interventions et de courriers, qu'elle ne souhaitait pas voir les meilleures terres agricoles utilisées pour y implanter une station de traitement en rhizosphère.

La commune de Brebotte a un avenir, parce que sur son territoire des projets naissent et viennent compléter une vie économique et sociale déjà riche de son dynamisme.

L'équipe municipale invite les habitants et ses partenaires à poursuivre ce dynamisme nécessaire au développement de nos territoires, au bien être des habitants et à la cohésion sociale.



**Le repas rencontre** organisé en l'honneur « des aînés » s'est déroulé le dimanche 21 janvier à midi. Une belle après midi animée par un film sur le village datant de 1979 et par Monsieur Vincent MORGER avec son corps des Alpes.



**Décorations de Noël.** Beaucoup de particuliers illuminent et rendent notre commune agréable. Le sapin décoré a pris de la hauteur. Le bâtiment du musée a revêtu ses décors traditionnels.



**Marche populaire :** Le samedi 21 et le dimanche 22 avril départs de 7h/15h. Repas au village pour marcheurs et non marcheurs à partir 11h30 salle polyvalente près de l'église.

**32<sup>ème</sup> Spectacle Son et Lumière :** « 1918 - Toujours en face » les 19, 20, 21 juillet avec la participation du 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Belfort.

**Bibliothèque :** ouvertures tous les mercredis et samedis de 14 heures à 16 heures.

## Actualités du RPI

En réponse à une interrogation sur la suppression des activités périscolaires du mardi après-midi pour les enfants du RPI à partir de septembre 2018, il a été répondu qu'un décret ministériel oblige à prendre position avant le 22 décembre 2017 sur les horaires pratiqués à la rentrée 2018. L'exécutif RPI et le corps enseignant ont mis au point un questionnaire envoyé aux parents leur permettant de faire un choix sans ambiguïté entre une semaine à 4,5 jours comme actuellement et une semaine de 4 jours impliquant de fait la suppression des activités périscolaires du mardi après-midi. La garderie ne pouvant assurer un service le mercredi faute de capacités d'accueil suffisantes. En résultat du sondage, la semaine de 4 jours a été choisie par les deux tiers des parents. Le Conseil des Ecoles comprenant les responsables du syndicat de gestion du RPI, les enseignants et les représentants des parents a entériné ce choix par un vote (15 voix pour sur 18 votants). Il est fait remarquer que le renoncement des TAP aura un coût pour le RPI. Le conseil syndical du RPI s'étant réuni le mercredi 20 n'a pas voulu s'opposer à la décision des parents et ne fera pas de contreproposition comme il en aurait le droit afin de préserver les temps périscolaires. Mais il est vrai que depuis les responsables du syndicat de gestion du RPI sont sollicités par des parents mécontents qui s'interrogent sur leur future organisation.

Le vendredi 26 janvier 2018, les maires des cinq communes qui gèrent le R P I ont été réunis par Mme l'inspectrice d'académie pour l'annonce d'une mauvaise nouvelle. « Une classe est en projet de fermeture pour la rentrée 2018 » si l'ensemble des communes ne trouve pas 11 nouveaux élèves. Pourtant le 26 juin 2017, ces mêmes services obligeaient nos communes à ouvrir une classe pour septembre 2017. Le mode de calcul a changé a-t-on expliqué aux maires en colère, qui n'acceptent pas cette décision qu'ils jugent incompréhensible. Une affaire à suivre...

Responsable rédaction : Pierre Vallat

Rédaction : Anna Tarquinio Vallat

Site internet : [www.brebotte.fr](http://www.brebotte.fr)

Optymo : horaires ligne 35 gare TGV / Belfort place de la république :

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Belfort 06h29 07h44 12h41

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Gare TGV 13h17 17h44 20h18